



Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal en date du 29 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juillet, le Conseil Municipal de la commune de BRIZAMBOURG, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à 20h30, à la Salle du Conseil de la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juillet 2026

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Cécilia AGAT, Pascal BARON, Michaël BAUDRIT, Delphine BESANCON, Guénaël CAUDARD, David DAUGAS, Dominique DEVESSIER, Sabine GANTEILLE, Erika GUIBERTEAU, Jean-Jacques MENAGER, Loëtitia PELLIER, Stéphanie VIGE, Lucy VIGROUX.

ABSENTS excusés : Jean-Jacques MENAGER,

ABSENTS ayant donné procuration : Donovan CREPEAU (S GANTEILLE), Frédérick HOTE (D DEVESSIER).

Mme Cécilia AGAT a été élue secrétaire de séance

Validation du Procès-verbal du précédent Conseil Municipal

1°/ Vote du Plan Communal de Sauvegarde

IL a été mis en place par la précédente municipalité via Groupama Prédicit. Du fait des élections municipales, la nouvelle équipe doit le revoter : après vérification, pas de changement de principe pour l'instant.

Le CM vote à l'unanimité

2°/ Emprunt pour les travaux de l'extension de l'école

Afin de financer le reste à charge financier de la commune pour les travaux de l'école, le CM décide d'un emprunt à long terme de 310.000 € auprès des banques classiques et de l'ALF, banque spéciale pour les collectivités. Et un prêt à court terme de 200.000 € pour pallier au décalage de FCTVA et du versement des subventions.

3°/ Taxe sur les logements vacants.

A compter du 1^{er} janvier 2027, un nouveau dispositif d'unification est mis en place : 1 seule taxe au lieu de 2.

Il y avait une taxe logements vacants en zone tendue et en zone non tendue il s'agissait de la taxe d'habitation sur les logements vacants. Il est précisé que ne sont pas considérés comme logement vacant ceux en vente ou en difficulté de location.

Le Conseil Municipal demande d'avoir un recensement de ces logements avant le 30 septembre 2026, afin de décider.

4°/ Toiture plate sur bâtiment central de l'Espace Commercial

Il y a eu une fuite qui a été réparée par la SOPREMA, puis en nettoyant l'ensemble de la toiture ils se sont aperçus que le problème était plus important et nous a fait parvenir un devis de 55.000 € HT.

Sur les conseils d'un architecte, une autre entreprise a été consultée et le devis est de 24870,17 € HT (Chatel étanche / Salles sur mer).

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux.

Questions diverses :

- SLTP est intervenu sur les 3 points : Les Vallées, Chez Jouneau, Roche Brune
- Les agents techniques travaillent sur l'entretien des routes
- Problème suite au rallye de Saintonge, route abîmée sur 500 m, devis de réparation de 23.000 €, dossier en cours d'étude
- Demande de Dos d'Ane sur la route de la Verdrie, nous avons des coussins berlinois, voir comment les installer
- Point poubelles, de gros containers devraient être installés l'année prochaine.
- Cartons bruns : les agents collectaient auprès de certains commerçants les cartons qu'ils déposaient à Croq-Papier (Foncouverte) contre impressions gratuites pour les assos locales. Depuis 2 ans, ce système d'avantage a été supprimé, une autre entreprise a été consultée : coût de 210 € / mois environ pour la commune. Ce service est donc supprimé. Pour rappel tous les cartons bruns doivent être déposés en déchetterie Uniquement.
- Défibrillateur : achat pour la MSP et mise en place d'un contrat de maintenance
- Portes ouvertes de la Bibliothèque : les 2-3 et 4 octobre.

